



**Déclaration de projet emportant mise en
compatibilité du PLUm**

CREATION D'UN GROUPE SCOLAIRE DANS LE SECTEUR DES ECHALONNIERES

**- Sommaire des pièces constitutives du dossier de
déclaration de projet -**



A – PIECES ADMINISTRATIVES

- Délibération du conseil municipal de la Ville de Vertou du 30 juin 2021 approuvant les objectifs poursuivis par la procédure de déclaration de projet et définissant les modalités relatives à la concertation préalable
- Délibération du conseil municipal de la Ville de Vertou du 18 novembre 2021 tirant le bilan de la concertation préalable
- Saisine de la Mission Régional de l'Autorité environnementale
- Absence d'avis de la Mission Régional de l'Autorité environnementale [MRAe]
- Compilation des courriers d'invitation à la réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées
- Avis de l'INAO du 14 avril 2022
- Avis de la CMA du 21 avril 2022
- Procès-Verbal de la réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées du 03 mai 2022
- Avis de la SNCF du 07 juin 2022
- Arrêté d'ouverture de l'enquête publique

B – RESUME NON TECHNIQUE

C – NOTICE EXPLICATIVE JUSTIFIANT DE L'INTERET GENERAL DU PROJET ET DE MISE EN COMPATIBILITE DU PLUM

D – PIECE MODIFIEE

- Règlement graphique, pièce n°4-2
 - o Plans de zonage au 1/2000ème, pièce n°4-2-2